BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BSV Normandie n°14 du 02 juillet 2026

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité

Financé dans le cadre de la stratégie **écophyto**

GOUVERNEMENT
Liberté Égalité Fraternité

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Avec le soutien financier de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Après un milieu de semaine un peu plus couvert et plus 'normal' en terme de températures, des conditions très estivales s'installent de nouveau sur notre région à partir de cette fin de semaine.

L'essentiel de la semaine	Globalement, bon état sanitaire des cultures. Les très fortes températures ont causé des brûlures sur les plantes et des problèmes de reprise. Des fontes et des pertes de pieds sont constatés sur de jeunes cultures de carottes. **POIREAU** : le risque thrips est important en poireaux précoces et pépinières. **CHOU** : présence de pontes et/ou de jeunes chenilles de piérides **SALADE** : surveillez attentivement la présence de chenilles.

SOMMAIRE :

BETTERAVE ROUGE : **2**
CAROTTE - CELERI : **3**
CHOU - NAVET : **5**
OIGNON *:* **8**
POIREAU : **10**
SALADE : **13**
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : **16**
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! **16**

Popillia japonica (Scarabée japonais) détecté dans le Doubs

Le 16 juin 2026, sur la commune d'Ecot, département du Doubs (25), un scarabée japonais (*Popillia japonica*) a été capturé grâce à un piège situé à proximité d'un axe majeur routier dans le cadre de la surveillance officielle du territoire vis-à-vis des organismes de quarantaine des végétaux. Le laboratoire national de référence, l'unité d'entomologie et botanique de l'ANSES, a confirmé l'identification le 22 juin. Il s'agit de la première détection de *Popillia japonica* dans la région Bourgogne-Franche-Comté et la première détection sur le territoire national en 2026.

Retrouvez la note nationale BSV de *Popillia japonica* ici

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	*1 parcelle*	4 à 10 feuilles
14		*2 parcelles*	
27-76		*3 parcelles*	

Pucerons verts et noirs :

Observations :
Comme la semaine dernière, aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau. Des coccinelles adultes restent présentes dans deux parcelles.

> **Seuil indicatif de risque :**
> Au-delà du stade 8 feuilles, le stade sensible est dépassé.
> Le puceron noir, bien que provoquant des crispations de feuilles, est moins nuisible (risque virose moindre), le seuil de 50% de plantes porteuses est rarement atteint.

Evolution du risque :
Au vu de l'absence de pucerons dans les parcelles du réseau, le **risque est faible**. Observez la présence et l'action de la faune auxiliaire.

Charançon *Lixus juncii*

Observations :
Aucun charançon, ni aucune piqûre n'ont été notés dans les parcelles du réseau normand

En région Centre, BSV LEGUMES N°09 DU 24/06/2026 des larves de Lixus ont été signalées la semaine dernière sur la totalité des parcelles semées au mois de mars et début avril.

> **Nuisibilité :**
> Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.
> Pour en savoir plus : https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii
> Ce charançon s'attaque également aux blettes où les piqûres de ponte sont plus faciles à voir.

Evolution du risque :
Surveillez vos parcelles, la période de ponte est toujours en cours. Observez attentivement vos parcelles situées dans l'Eure, **le risque reste important** dans ce secteur.

Cercosporiose

Observations :
Cette maladie est constatée ponctuellement dans une parcelle située au nord de la Seine-Maritime.

> **Nuisibilité :**
> La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Evolution du risque :
Le temps sec annoncé limite son développement, le **risque est faible**.

Fonte de semis

Observations :
Des fontes sont observées dans plusieurs parcelles situées en Seine-Maritime.

Evolution du risque :
Le temps sec annoncé limite son développement, à surveiller notamment en cas d'épisode orageux avec de fortes pluies ou en cas d'irrigation.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
76-27		1	3	/	Céleri rave : 6 à début grossissement Céleri branche : croissance foliaire Carotte : 3 feuilles à grossissement
14		1	3	/	
50	Val de Saire	4	/	3	
	Surtainville	2	2	/	
	Créances	4	/	/	
	Mt St Michel	5	3	/	

Puceron :

Observations :
Peu à pas de pucerons dans les parcelles du réseau.

> **Seuil indicatif de risque :**
> Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
> Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
> Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :
Au vu de l'absence de pucerons dans les parcelles du réseau, le **risque est faible**. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Mouche de la carotte :

Piégeage :

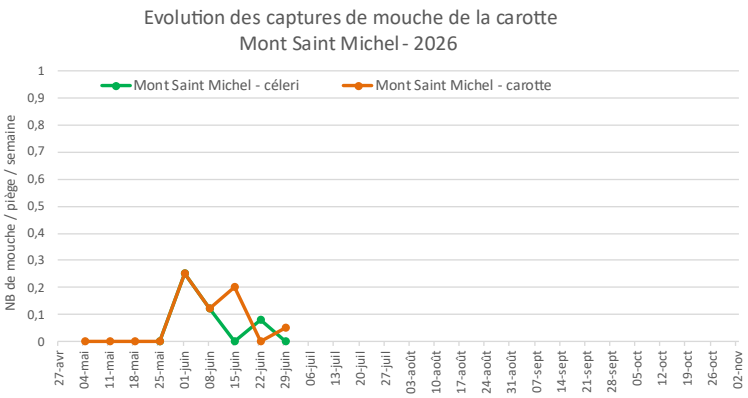

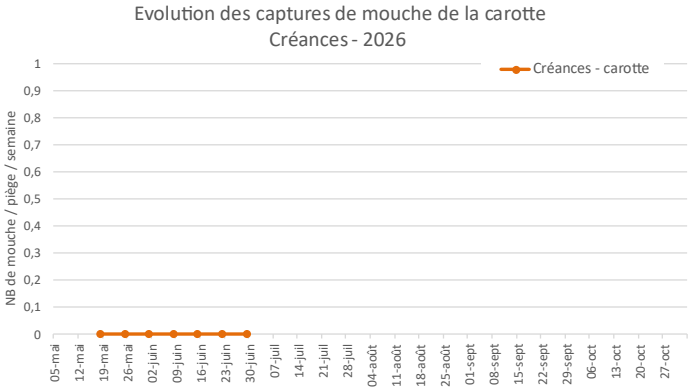

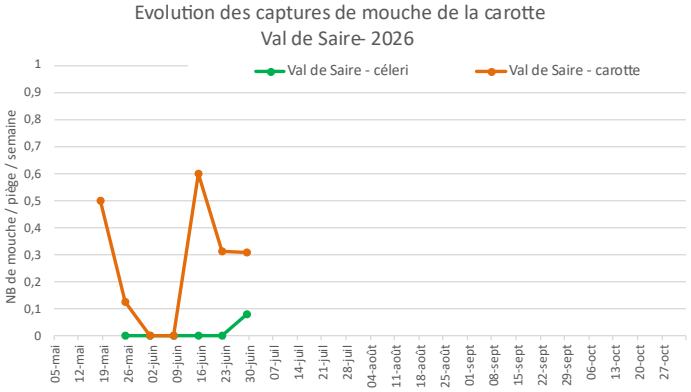

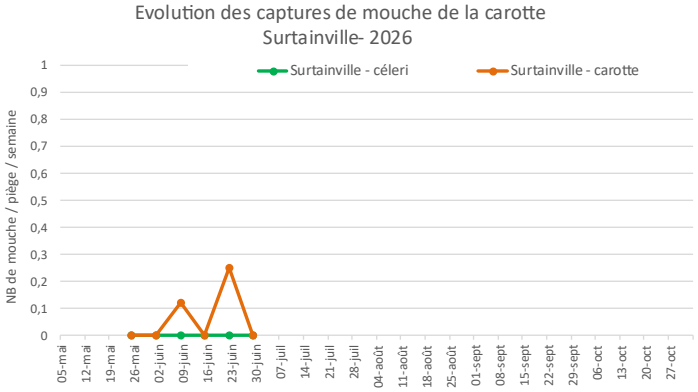

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

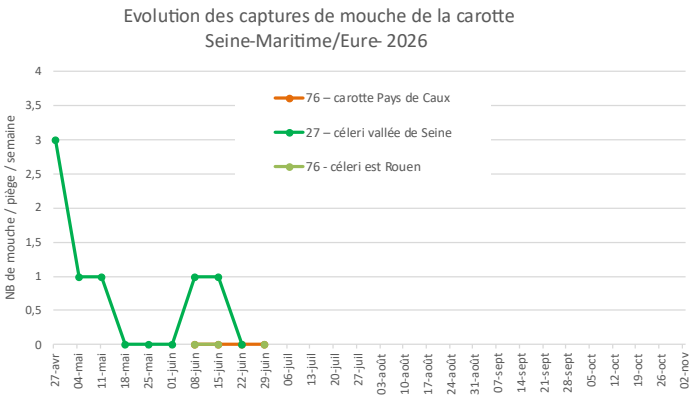

Calvados : aucune capture de mouche de la carotte.

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Le nombre de mouche piégée par semaine reste nul à très faible.

Evolution du risque :
Evolution à suivre avec les prochains relevés. Le vol est très faible sur l'ensemble des secteurs.

- Il n'y a pas de vol de mouche de la carotte lorsque les températures sont supérieures à 25 °C. En revanche, le retour à des températures plus clémentes pourra leur être favorable.
- Les températures chaudes (température supérieure à 22 °C) provoquent une estivation des pupes (dit « quiescence ») qui a pour conséquence de décaler les émergences et permettre aux pupes d'attendre des températures plus favorables à leur développement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Sem 17	Sem 18	Sem 19	Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26	**Sem 27**
Seine-Maritime	/	/	/	/	/	/	/	0	0	/	/
Vallée de Seine	/	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Calvados	/	/	/	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire	/	/	/	/	0	0	0,56	0,5	0,5	0,3	0,5
Surtainville	/	/	/	/	0	0	0,5	0	0	0,75	0,5
Mont Saint Michel	/	/	/	/	0	0	0	0	0,2	0	0

Observation :
Dans le val de Saire, la présence de galeries sur le feuillage est stable et est notée sur 12 à 20% des céleris branche.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Des captures sont toujours enregistrées dans le nord Cotentin, signe que cette mouche est en activité. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Navet	Stade
76 - 27		*3*		Chou : 4 feuilles à récolte
14	Nord de Caen	*3*		
50	Val de Saire	*5*	*3*	Navet : en cours de grossissement à récolte
	Surtainville	*1*	*1*	

Aleurode :

Observation :

La présence d'aleurode est observée en vallée de Seine et dans le Calvados sur 16 à 100% des plants. Dans la majorité des situations, les effectifs sont inférieurs à 10 aleurodes par chou.

Aleurode du chou

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions météo sèches actuelles sont **très favorables** à leur développement. Le risque d'augmentation des populations est important.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observation :

La présence d'altises reste notée dans une parcelle en vallée de Seine et touche 100% des plantes avec un effectif de 1 à 5 individus par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles sont **très favorables** à leur développement notamment en vallée de Seine. Sur les autres secteurs, en l'absence d'individus, le risque est faible.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observation :
Comme la semaine dernière, des pontes et des toutes jeunes chenilles de piérides de la rave et piérides du chou sont observées dans le Calvados et le nord Cotentin.

Adulte de piéride (FREDON) et ponte de piéride du chou (SILEBAN)

Evolution du risque :
Les conditions météo actuelles restent **favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :
Les captures sont toujours en recul dans le nord Cotentin.

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
Val de Saire_navet	0	1,8	0,33	0,16	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	1	0	0	0
Surtainville_chou	0	0,5	0	0	0

Observation :
Des dégâts sont constatés dans deux parcelles en récolte du val de Saire sur 8% des raves.

Evolution du risque :
Les captures sont nulles. Evolution à suivre en fonction des prochains piégeages. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons verts et cendrés :

Observation :
La présence de pucerons est très faible dans les parcelles du réseau. Ils sont constatés dans une parcelle du val de Saire sur 8% des plantes. Des œufs de chrysope et des coccinelles adultes sont constatés dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Au vu de la faible présence de pucerons dans les parcelles du réseau, le **risque est faible**.. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Observation :
Des attaques de pigeons sont observées dans le nord Cotentin et en Seine-Maritime.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage :

Dans le val de Saire, des taches d'alternariose (sur 20 à 60%) et de *Xanthomonas campestris* (sur 8 à 80%) sont notées dans trois parcelles.

Evolution du risque :
Les conditions ensoleillées et sèches ne sont pas favorables à leur développement. A surveiller en cas d'averses orageuses, de brume et d'irrigations.

Taches en V de *Xanthomonas*

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*6 parcelles : semis*	De 6 feuilles à bulbaison
50	Mt St Michel	*2 parcelles : plants mottes AB + semis*	
76		*1 parcelle oignons botte*	

Mildiou :

Observation :
Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
A surveiller, les stades en bulbaison en cas d'irrigation, d'averses orageuses et de fortes rosées. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Thrips :

Observation :
La présence de thrips est signalée uniquement au Mont Saint Michel sur 100% des plants contre 72% la semaine dernière, les effectifs sont de 6 à plus de 10 individus par plant.

Thrips prédateur et larves de thrips

Nuisibilité :
Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Les conditions actuelles et annoncées restent **très favorables** à leur développement.
Observez régulièrement vos parcelles ainsi que la présence de thrips prédateur de thrips.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladie des taches brunes

Observations :
Des taches sont constatées dans deux parcelles situées dans le Calvados.

Elément de biologie :
La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).
L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :
Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Le temps sec actuel et annoncé n'est pas favorable à son développement. Les irrigations peuvent créer des conditions propices. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	*7 parcelles*	*De 4 à grossissement*
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Créances	*4 parcelles et 2 pépinières (1 en AB)*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle AB*	
	Lingreville	*1 piégeage teigne en AB*	
	Mont Saint Michel	*4 parcelles*	
14	Nord de Caen	*1 parcelle*	
76	Est Rouen	*1 parcelle*	

Thrips :

Observation :
Globalement, la présence de thrips augmente dans le nord Cotentin et sur la Côte ouest, elle est stable au Mont Saint Michel.

% moyen de poireau avec thrips	Semaine 26	Semaine 27
Val de Saire	35%	48%
Surtainville	22%	38%
Créances	34%	45%
Mont Saint Michel	55%	54%
Calvados	100%	100%
Est Rouen	/	0

Les effectifs sont en progression.

Piégeage :
Les captures sont, cette semaine encore, en très nette augmentation sur tous les secteurs.

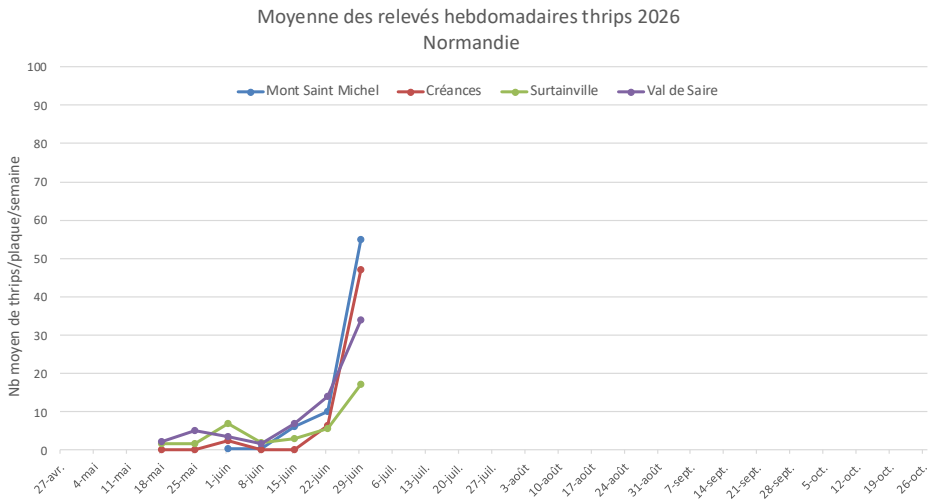

Evolution du risque :
Les conditions climatiques restent **très favorables** au développement des populations de thrips.
Observez régulièrement vos parcelles notamment les parcelles de pépinière et de poireaux précoces où le risque d'augmentation des populations reste **fort**. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observation :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

	Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
Mouche de l'oignon	Surtainville	0	0	0	0	0	0	0
	Val de Saire	2,6	0,8	0	0	0	0	0
	Créances	0	2	1	0	0	0	0

	Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
Mouche des semis	Surtainville	1	0	0	0	0	0	0
	Val de Saire	7,2	3	0,5	0,25	0,25	0	0
	Créances	1,5	7	11	13	13	1,5	0

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.
Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :
Les captures sont nulles. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Teigne :

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères

Observations :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Nb papillon/piège/semaine	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
Lingreville	/	/	/	/	0
Créances	0	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	0	0,5
Surtainville	0	0	0	0	0
La Haye Pesnel	/	/	/	0	0

Evolution du risque :
Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Rouille :

Observations :
Cette maladie est notée dans cinq parcelles situées dans le nord Cotentin :

- secteur de Surtainville, dans deux parcelles et touche 18% des plants,
- secteur du val de Saire, dans trois parcelles sur 8 à 40% des plants.

Prophylaxie :

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Les conditions météo sèches annoncées ne sont pas favorables à l'extension de cette maladie sauf en cas d'irrigation ou de brume/bruine. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre aussi en cas d'irrigation ou de forte rosée.

Alternaria :

Observations :
Des taches sont présentes dans deux parcelles irriguées du val de Saire sur 16 et 20% des poireaux, cette présence est stable depuis le précédent bulletin.

Evolution du risque :
Les irrigations accompagnées de températures élevées sont favorables à son développement. Evolution à suivre. En l'absence d'irrigation ou d'averses orageuses, le risque est quasi nul.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*5 parcelles + 1 frisées*	De 8 feuilles à récolte.
50	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 AB*	
	Mont Saint Michel	*5 parcelles + 2 frisées*	
	Lingreville	*1 piégeage noctuelle gamma en AB*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
76 - 27		*2 parcelles*	

Limace :

Observations :
Il n'est pas observé de nouvelles traces de dégâts dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles ne sont **pas du tout favorables** au développement des limaces. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

Pour en savoir plus :
- Note nationale BSV :
http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Puceron :

Observation :
Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
La présence est nulle, le risque est faible. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les débuts de colonie et l'installation de la faune auxiliaire.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Noctuelle :

Piégeage noctuelle gamma :

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
Surtainville	1	0	/	6	2	5	7,5	2,5	1,5	16
Val de Saire	1	0	/	0	3	6	14,5	3	11	14
Créances	/	Mise en place	2	6	18	0	4	8	8	30
Mont Saint Michel	/	Mise en place	0	0	4	12	32	25	5,5	51
Calvados	/	Mise en place	1	4	10	12	24	13	9	30
Lingreville	/	/	/	/	/	/	/	/	Mise en place	1

Les captures sont en nette augmentation sur l'ensemble des secteurs.

Piégeage noctuelle de la tomate *Heliothis armigera* **:** 2 papillons cette semaine au Mont Saint Michel contre 1 la semaine dernière.

Adulte de *A. gamma* et adulte de noctuelle *H. armigera,* chenilles de noctuelle gamma

Observation :

Des chenilles sont constatées cette semaine :

- Créances : présence de chenilles dans une parcelle sur 12% des laitues.
- Mont Saint Michel : présence de jeunes chenilles ou de pontes en moyenne sur 4% des laitues.
- Val de Saire : présence de jeunes chenilles dans une parcelle sur 8% des laitues,
- Calvados : présence de jeunes chenilles et de pontes dans une parcelle sur 4% des laitues,
- Vallée de Seine : absence de chenille.
-

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions météo actuelle et annoncées sont **très favorables** à l'activité des papillons et au développement des chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pigeon :

Observation :
Des dégâts sont toujours signalés dans le Calvados et à Créances sur les types 'Iceberg' et 'Romaine'.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Thrips :

Observation :
Des thrips sont observés dans une parcelle du Calvados (12% des laitues) et deux du Mont Saint Michel (de 8 à 12% des plantes).

Evolution du risque :
Les conditions météo actuelles sont toujours **très favorables** à leur développement. Observez régulièrement vos parcelles notamment vos séries en début de pommaison. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mildiou :

Observation :
Cette maladie n'est pas observée cette semaine.

Evolution du risque :
Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brume, de pluies orageuses et d'irrigation. Les conditions ensoleillées ne sont pas favorables à son développement. **Le risque reste faible.**

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Pourritures basales : Sclérotinia

Observation :
La présence de sclérotinia est notée dans une série de laitue en récolte sur 16% des laitues conduites en AB.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor

Evolution du risque :
Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia. A surveiller en cas d'averses orageuses ou d'irrigation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Lapin/lièvre :

Observation :
Des dégâts sont constatés en parcelle AB dans le sud Manche.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs
https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Résistance aux produits phytosanitaires :
Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :
https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs